



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE RÉGULATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 21 JUIN 2022

REPRISE DES SERVICES MOBILES ET FORTE DEMANDE D'ACCÈS INTERNET FIXE ULTRA-HAUT DÉBIT

Le service Statistiques et Veille des Marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) vient de publier le rapport statistique des télécommunications de l'année 2021. Ce rapport documente les faits marquants et les chiffres clés du marché des télécommunications en 2021, en illustrant l'évolution des volumes, des revenus et des données techniques selon les données collectées auprès des opérateurs. L'ILR constate que les vecteurs de croissance restent pour le revenu les services mobiles et pour la demande l'accès Internet fixe aux vitesses supérieures ou égales à 100 Mbps.

Après deux années consécutives de baisses de revenu de services mobiles, une conséquence de la pandémie Covid-19, les opérateurs renouent en 2021 avec une croissance de 7,0% par rapport à 2020. Le nombre d'accès Internet fixe commercialisé affichant une vitesse descendante supérieure ou égale à 100 Mbps est en croissance de 13,8% en 2021.

AUGMENTATION DES VENTES D'ABONNEMENTS INTERNET FIXE ULTRA-HAUT DÉBIT

L'Internet fixe est de nouveau en progression de 3,5% par rapport à 2020, la part en forte croissance d'accès Internet fixe affichant une vitesse descendante supérieure ou égale à 100 Mbps représente désormais 72,3% des raccordements. La fibre optique dépassant depuis 2020 les autres technologies (xDSL et câble CATV) représente fin 2021 134.600 accès (+13,9% en un an). La fibre optique est ainsi activée pour 56,2% du parc total recensant 239.500 accès Internet fixe. Sur les dernières cinq années, l'activation rapide de la fibre optique a ainsi progressé en moyenne de 17,7% sur base annuelle.

STABILITÉ DES REVENUS MOYENS DES OPÉRATEURS POUR L'INTERNET FIXE

Le revenu moyen par raccordement pour le service de téléphonie fixe baisse à 17,6 euros en 2021 (-17,5% sur base annuelle, hors taxes). Ce montant provient largement des abonnements d'entreprises avec en moyenne un revenu mensuel de 53,7 euros par raccordement. Les opérateurs réalisent en moyenne par accès Internet fixe un revenu stable de 50,4 euros, indépendamment de la forte migration vers la fibre optique. Les services mobiles contribuent en moyenne avec 23,5 euros par mois par carte SIM active aux revenus, en croissance de 3,9%.

EXCELLENTE COUVERTURE DU LUXEMBOURG EN RÉSEAU TRÈS HAUTE CAPACITÉ

La couverture du Luxembourg en réseau très haute capacité reste excellente avec plus de 95% des logements et locaux. Cette disponibilité est assurée principalement par le réseau câble CATV (majoritairement exploité par la société Eltrona) et le réseau fibre optique de Post Luxembourg.

BAISSE DES DYNAMIQUES DU MARCHÉ DE SERVICES FIXES ET MOBILES

Les dynamiques du marché de services fixes et mobiles ont baissé en 2021 de façon significative. Ce constat est basé sur la forte diminution du nombre de portages de numéro d'appel de clients changeant d'opérateur fixe ou mobile tout en gardant leur numéro d'appel. À noter que la portabilité des numéros permet à tout utilisateur de garder son numéro de téléphone en cas de changement d'opérateur de communications électroniques.

Parmi les activités de gros régulées de POST Luxembourg, l'accès dégroupé à la fibre optique proposé aux opérateurs alternatifs augmente rapidement en 2021 et atteint 32.000 accès fibre optique (+39,2% sur base annuelle). Ce volume a quasiment doublé entre 2019 et 2021.

Plus de détails

- Le rapport : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Rapports/Pages/default.aspx>
- L'infographie : <https://web.ilr.lu/FR/ILR/Espace-presse/Infographies/Pages/default.aspx>
- Les données (format open data) : <https://data.public.lu/>
- Les tableaux interactifs (format BI) : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Tableaux-de-bord-interactifs/Pages/default.aspx>

Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. +352 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.